

Comité de Direction
 case postale 24
 1268 Begnins
 Tél. 078 888 20 18
 secretariat@aise-vd.ch

Greffe Municipal de Duillier
 Municipalité
 Chemin de Panlièvre 14
 Case postale 29
 1266 Duiller

Begnins, le 11 mai 2021

Concerne : constructions scolaires supplémentaires

Monsieur le Syndic,
 Madame, Messieurs les Municipaux,

Le Conseil Intercommunal de l'AISE s'est réuni le 28 avril 2021. Lors de cette séance, le préavis du Comité de Direction sur la mise à jour du règlement général de l'AISE a été accepté à l'unanimité. Nous vous confirmons que les constructions scolaires supplémentaires dans votre Commune sont donc acceptées par le Conseil Intercommunal.

Au vu de ce qui précède, nous vous remercions de nous tenir informés de l'avancement du projet de votre Municipalité conformément au rapport sur les besoins en locaux établi par la Direction des écoles en décembre 2020 (annexe au préavis N°03/2020).


D'autre part, le Comité de Direction doit savoir si le souhait de votre Municipalité est que l'AISE soit propriétaire de ces nouvelles constructions scolaires.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et nous vous adressons, Monsieur le Syndic, Madame, Messieurs les Municipaux, nos cordiales salutations.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION


C. Vanat-Gachet
 Présidente




V. Wicht
 Secrétaire